

PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT
EDUCATIF LIBRE PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF
SINGULIERS
REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF LIBRE PLURALISTE
LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF L'
PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT

Bulletin départemental de la FSU-SNUipp 47

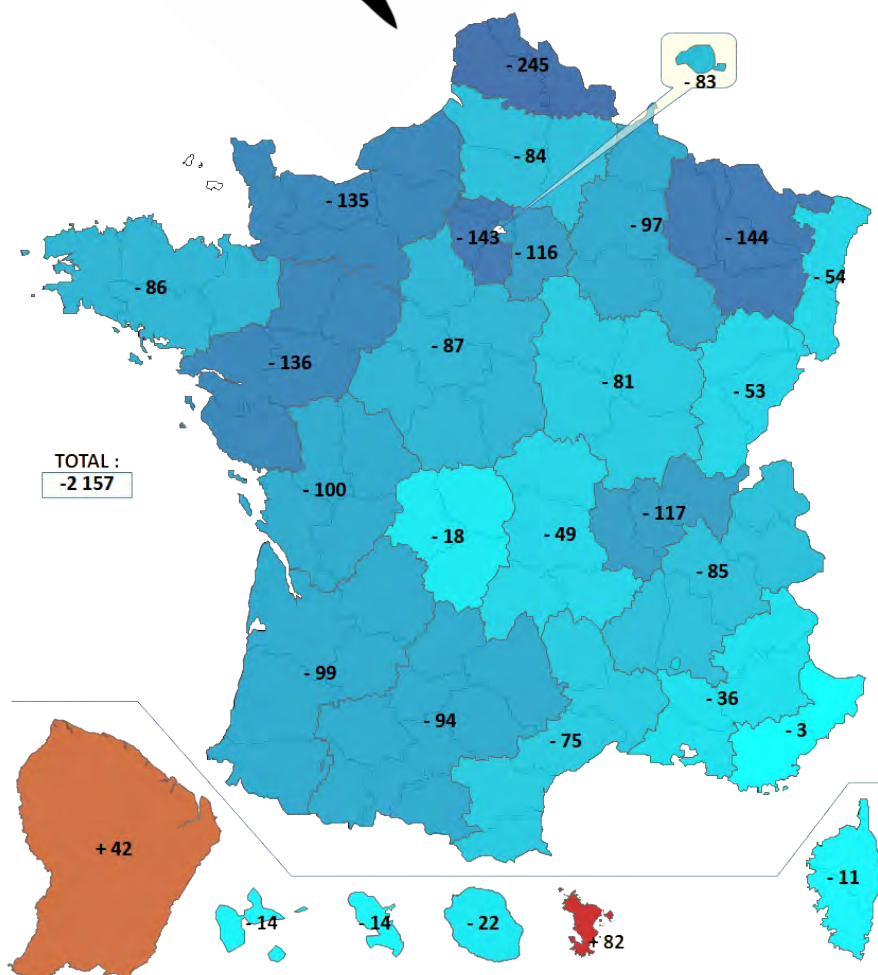
LE PASSAGE CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le :
06/02/26

Austérité m'a tuée



Spécial Carte scolaire

Lot-et-Garonne :
- 11,5 postes
pour le 1er degré
- 27 ETP
pour le 2nd degré

Carte scolaire :

Une coupe inédite depuis 2012

2 231 fermetures en France métropolitaine pour 74 ouvertures dans les DOM.

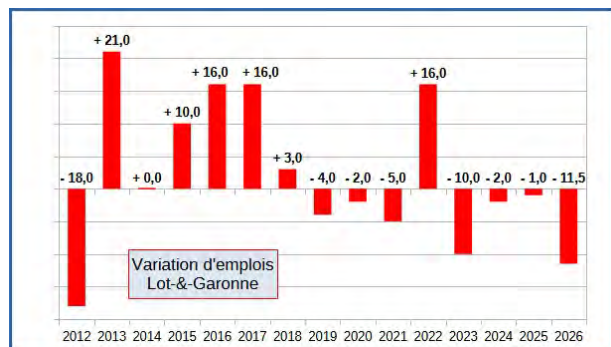
99 suppressions de postes dans l'académie de Bordeaux pour le 1er degré.

Départements	Dotation 2026	Rappel dotation 2025
Dordogne	-11,5	-5
Gironde	-42,0	-10
Landes	-11,0	-1
Lot-et-Garonne	-11,5	-1
Pyrénées-Atlantiques	-23,0	-3
Total	- 99	- 20

Cette année, alors que la baisse démographique aurait été l'occasion d'améliorer nos conditions de travail, le ministère a fait le choix de la casse du service public d'éducation. Ainsi, la carte scolaire va être saignante. Des postes qui étaient passés près de la fermeture sont en danger. Quant à celles qui auraient besoin d'une ouverture, cela ne va pas forcément aller

de soi puisque les seuils n'existent plus. Toutes les circonscriptions vont devoir faire "remonter" au DASEN des possibilités de fermetures. Ensuite celui-ci arbitrera. Gageons que "les bons élèves" du DASEN n'auront pas les mêmes analyses du contextes que les collègues. Il est déjà arrivé que la mobilisation ou la communication de données qui avaient été "oubliées" par des IEN changent le destin à court terme de certaines écoles.

Le seul moyen pour les représentant-es de la FSU-SNUipp de pouvoir défendre les écoles c'est d'être prévenu-es par vous. N'hésitez donc pas à nous contacter en cas de bruits de couloir, de visite ou de questionnement. La fiche syndicale « Carte scolaire » se trouve en encart. Remplissez-la et renvoyez-la au plus tôt.



Une réserve de 266 postes est constituée au plan national :

- 100 ETP pour la scolarisation des moins de 3 ans ;
- 100 ETP pour les écoles « orphelines » (66 écoles identifiées) ;
- 50 ETP pour la santé mentale ;
- 10 ETP pour les IEN chargé-es du contrôle du privé (effet Betharram ?);
- 6 ETP pour la scolarisation des élèves TND (Troubles du neurodéveloppement)

Territoires à vendre ?

Nous avons découvert, au détour d'un **Remarques :**

CDEN, l'existence d'une instance pour - La double tutelle « EN » et « intérieur » - L'élargissement du champ des « réfléchir à l'avenir de l'école en milieu positionne clairement la carte scolaire compétences est de mauvais augure pour rural ». comme relevant de l'autorité les territoires non-ruraux, notamment les

Lorsque nous avons demandé qui y préfectorale, donc des personnes REP, qui attendent depuis 2015 la révision participait, le DASEN nous a répondu des nommées directement par la présidence de la carte des REP, annoncée pourtant parents d'élèves (qui ? lesquels, à quel de la République. Il y a donc rupture de comme révisable tous les 5 ans (voir p4). titre ?), des élu-es (même l'égalité d'accès au service public - La composition des ODRT qui n'est pas questionnement), des responsables de d'éducation sur l'ensemble du territoire fixée réglementairement pourra services publics, mais « pas les français. permettre aux groupes de pression locaux

représentant-es des personnels » (sic !). - L'observatoire de la ruralité se réunissait d'agir sur des décisions de carte scolaire, Lorsque nous avons demandé ce qu'il s'y sans que les représentant-es des ce qui, de fait, va perturber les projets et passait, on nous a répondu « on a bien personnels aient accès aux ordres du jour, organisations des équipes éducatives et travaillé » (re-sic !) mais qu'il n'y avait à la composition des instances, aux condamner les élèves à un déterminisme pas de compte-rendu public (ben voyons). compte-rendus des échanges ni aux géographique.

M Falco, le DASEN, nous a énoncé la relevés de conclusion. Si le même - Le ministre a dit sa volonté de ne pas doctrine : « Il va falloir imaginer une fonctionnement s'applique aux évincer les représentant-es des ODRT, une autre école en milieu rural », ce qui nous Observatoires des Dynamiques Rurales et « instruction ferme » sera donnée en ce a immédiatement alerté sur les finalités Territoriales (ODRT), il s'agit alors d'une sens. Nous verrons à l'usage.

de cette instance et sur de possibles rupture de la transparence des politiques de cette instance et sur de possibles rupture de la transparence des politiques publiques éducatives sur l'ensemble du

Sandrine Tastayre

Dans ce numéro :

Une	P 1
Carte scolaire	P 2
Édito	P 3
Éducation prioritaire	P 4
Carte scolaire	P 5
FSU-SNUipp47	P 6

En encart :

Fiche carte scolaire
Tract stages AESH
Bulletin d'adhésion

FSU-SNUipp 47
Syndicat de toute la profession
Plus de 50 % des votes exprimés aux élections professionnelles de 2022.



Singuliers Pluriel
Bulletin trimestriel édité et imprimé par :
La FSU-SNUipp 47
10, rue d'Albret 47000 AGEN
05 53 68 01 92
09 65 17 27 48
06 81 64 77 50
snu47@snuipp.fr
<https://47.snuipp.fr/>
Prix du Numéro : 1,52 €
Directrice de la Publication :
Sandrine Tastayre
CPPAP n° 0330 S 07212
ISSN n° 1243-7484

Budget, le bal des faux-culs

La construction des budgets traduit l'obsession du gouvernement et du patronat à poursuivre la saignée dans les services publics, les collectivités locales et les comptes sociaux, au mépris des besoins.

Comment peut-on encore comprimer les dépenses publiques et laisser prospérer, sans y toucher, les fortunes privées bâties sur le dos du travail et des fonds publics, sur la captation patrimoniale ?

Les inégalités de patrimoine et de revenus se creusent à grande vitesse sans que la fiscalité ne les corrige. Pire, elle les renforce. Selon les calculs d'ATTAC, en 10 années, la baisse d'impôts a privé le budget de l'État de 450 milliards.

Il est plus que temps de mettre au cœur du débat une fiscalité qui permette, par une plus grande progressivité, de s'attaquer aux défis qui concernent l'ensemble de la

société et qui appellent des investissements très importants : le vieillissement de la population, la transition écologique, la santé, l'éducation...

Une partie de la population se rend compte qu'on peut vraiment faire autrement pour les retraité-es comme les salarié-es ou les jeunes qui souffrent tant des injustices sociales. Pour contrer ce mouvement, les véritables privilégié-es et leurs chargé-es d'affaires, sont de plus en plus tenté-es de se tourner vers l'extrême-droite.

Farouches défenseurs de la politique de l'offre, tenants de la marginalisation des Services publics, xénophobes camouflés dans une conception instrumentalisée de la laïcité se retrouvent pour liquider les biens communs. Les votes de l'extrême-droite favorables aux

mesures les plus libérales dévoilent son imposture, mais ses idées complaisamment distillées deviennent acceptables pour certains groupes parlementaires.

Avec le groupe des 9, les retraité-es de la FSU-SNUipp seront présent-es pour défendre les solidarités et la démocratie qui seront au cœur des rendez-vous de l'année 2026. La FSU-SNUipp sera active pour porter les revendications légitimes nécessaire au service public d'éducation. **La carte scolaire est un moment crucial pour se retrouver ensemble dans cette lutte qui interroge nos choix de société.**

L'argent coule à flots pour le maintien de l'ordre, pour les grandes fortunes, pour le train de vie du gouvernement. Et l'école publique, celle qui accueille, instruit, éduque, qui prépare l'avenir de notre pays devrait être

sacrifiée ?

Même si l'administration essaie de préparer les mairies aux fermetures sans que les parents d'élèves et les écoles soient informées, la FSU-SNUipp appelle les personnels, les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative à débattre et à construire ensemble la mobilisation pour stopper l'hémorragie et créer les postes nécessaires pour une école à la hauteur des enjeux. Nous ne resterons pas sans réponse à ces attaques.

C'est un peu facile de dire que l'École est essentielle, comme l'a écrit récemment le ministre aux enseignants, encore faudrait-il que cela soit suivi d'actes concrets. La FSU-SNUipp, avec les collègues, portera cette exigence.

LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DÉCLARE QUE LA FRANCE DOIT ACCEPTER DE PERDRE SES ENFANTS.

TU LEUR AS DIT QU'EN CAS DE GUERRE, ON VA DEVOIR NOURRIR LES VIEUX ?

J'AI PAS ÉVOUÉ LA RÉFORME DES RETRAITÉS.

UNE CHOSE À LA FOIS...



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.



Le secrétariat de la FSU-SNUipp47

Éducation prioritaire : le point sur la situation

La question de l'Éducation prioritaire semble s'évaporer dans les politiques scolaires. Des annonces récentes floues ont été faites :

- Pas de révision de la carte EP avant 2027,
- Des "situations aberrantes" traitées pour la rentrée 2026 (certaines écoles orphelines ?)
- 15 % des collèges (EP ou non EP), accompagnés sur 3 ans sur la difficulté scolaire.

Une démarche politique est pourtant en cours d'application dans plusieurs départements :

- Décalque EP/QPV* annoncé dès 2023, avec les cités éducatives.

– Mise en route et développement de Territoires éducatifs ruraux en zones rurales. En parallèle de cette approche par territoires, l'administration encourage les financements sur projets (CLA, NEFLE) qui sont des stratégies par écoles, et non des dispositifs transparents et équitables.

* QVP : Quartiers prioritaires de Politique de la ville

L'avis du syndicat :

La territorialisation de la carte scolaire et notamment la gouvernance partagée avec les entreprises et la préfecture n'est pas compatible avec l'objectif de justice sociale pour toutes les écoles de France selon des critères socio-scolaires nationaux.

Autrement dit : chacun va prêcher pour sa paroisse et tant pis pour les autres.

Zoom : En cas de superposition des cartes de l'EP et des QPV (projet qui semble être celui du gouvernement) :

- 2 500 écoles hors QPV seraient menacées d'une sortie de l'EP.

- 1500 écoles actuellement en QPV mais hors EP seraient susceptibles d'entrer dans la carte.

Les écoles qui devraient rentrer dans l'EP selon l'IPS

Beaucoup plus d'écoles devraient entrer dans l'EP que ce qu'envisage le gouvernement. La FSU-SNUipp propose une toute autre analyse, basée sur l'IPS (indice de position sociale) Ainsi, 2200 écoles ayant un IPS inférieur à 91,5 mériteraient, au niveau national, d'entrer en REP... Pour le Lot-et-Garonne, elles sont 19, dont voici la liste : Agen : Elem J. Bara, Elem P. Chollet, Aiguillon : Elem M. Pagnol, Bouglon : Elem, Casteljaloux : Primaire J-F. Samazeuilh, Colayrac-St-Cirq : Elem Cassin, Lavardac : Elem, Marmande : Elem E. Labrunie, Miramont-de-Guyenne : Primaire D. Baratz, Pardaillan : Elem, Port-Ste-Marie : Elem Theophile-de-Viau, St-Barthélémy-d'Agenais : Primaire, St Maurin : Elem, Saint Vite : Elem L. Tulet, Sauveterre-la-Lémance : Elem, Senestis : Elem, Tombeboeuf : Primaire, Villeneuve S/Lot : Elem C. Marot, Xantraillles : Elem.

NB : L'IPS est calculé sur les CM2, donc les écoles maternelles n'apparaissent pas. Il faut donc les rajouter aux besoins.

L'IPS n'est pas le seul critère à prendre en compte, évidemment. Mais cela montre qu'il y a beaucoup à faire dans le 47.

Les 7 QVP en Lot-et-Garonne

AGEN : Quartier « Montanou » : pas d'écoles en EP, Quartier « Pin » avec les écoles mat Petits Ponts et élém P. Bert en EP, Quartier « Rodrigues-Barleté » avec les écoles mat Rodrigues, E. Herriot, La Goulfie, E. Lacour et les écoles élém P. Bert, E. Herriot et E. Lacour en EP. Les écoles en EP sont rattachées au collège Ducos-du-

Hauron.

MARMANDE : Quartier « Baylac-Gravette », aucune école en EP.

SAINTE-LIVRADE S/LOT : Quartier « Bastide bord du Lot », toutes les écoles en EP.

TONNEINS : Quartier

« Cœur de ville » qui expérimente la Cité éducatrice du collège Germillac avec les écoles mat J. Macé, M. Curie, F. Dolto et élémentaires J. Macé, J. Ferry et V. Hugo.

VILLENEUVE S/LOT : Quartier « Bastide » avec le collège A. France et les écoles mat J. Ferry, Saint Exupéry, G. Lecomte, J. Macé et élém J. Ferry, F. Buisson, P. Bert, Descartes et J. Jaurès.

À noter :

- FUMEL n'a plus de quartier en politique de la ville, mais a pu conserver un REP, grâce à une forte mobilisation citoyenne et scolaire.

- AGEN : Le quartier Tapie n'est plus en politique de la ville mais ses écoles sont restées en REP. Le quartier « Montanou-Bézi » est en politique de la ville, mais ses écoles ne sont plus en éducation



prioritaire : ce sont les écoles « orphelines » : mat et élém

P. Chollet, mat M. Sentini, élém E. Reclus.

- MARMANDE, quatre écoles ne sont pas en REP mais mériteraient de l'être : mat et élém Labrunie et E. Herriot.

- VILLENEUVE S/LOT : mat et élém C. Marot mériteraient d'être en REP

- AIGUILLON : pas de quartier en politique de la ville, aucune école en REP, pourtant les marqueurs sociaux de la commune justifieraient le classement en éducation prioritaire.

Mouvement départemental : les écoles orphelines d'Agen, ainsi que celles de Marmande listées ci-dessus classées en « écoles à contraintes particulières » ouvrant droit à bonification de barème.

En conclusion :

Dans le Lot-et-Garonne, on ne peut avoir aucune certitude sur la suite de la prise en charge par l'état de l'éducation prioritaire, ni sur le type de moyens, ni sur le périmètre des écoles concernées. À cet égard la très récente extension des prérogatives de l'Observatoire Des Ruralités à l'ensemble du territoire n'est pas un bon signe car son fonctionnement est très opaque et ses propositions seront bien évidemment utilisées pour appuyer les desseins gouvernementaux.

Pour la FSU-SNUipp une politique éducative redistributrice est nécessaire et possible. Nous œuvrerons à l'information, à l'organisation de réponses et à l'action contre les inégalités. N'hésitez pas à nous contacter pour votre école, notre établissement, votre quartier.

PAS : le tour de passe-passe

Le CSA Académique du 30 janvier a tranché : en plus d'une dotation départementale de -11,5 pour la rentrée 2026, 6 postes de coordonnateur PAS seront créés dans le département... et cela, à moyens constants !

Il faut donc lire les dotations départementales comme suit : le Lot-et-Garonne va devoir fermer 17,5 postes !

Les PAS (remplaçants des PIAL avec des zones plus étendues) sont présentés dans les hautes sphères comme la solution miracle de l'école inclusive.

Alors que les conclusions de la première AG départementale inclusion ont mis en avant les manquements de l'institution

concernant le respect des notifications MDPH et le recrutement d'AESH à hauteur des besoins, la détresse des familles face à la difficulté d'obtenir des soins pour leurs enfants, la souffrance de ces enfants qui sont mal accueillis, la souffrance des collègues quand ils voient leurs conditions de travail dégradées, quand on leur conseille que « pour cet enfant, il faut abandonner tout objectif pédagogique », et enfin la souffrance des familles quand on leur renvoie que ce sont des « mauvais parents »... Lors de cette assemblée générale, nous avons pu échanger avec un directeur d'IME qui a témoigné que la structure était en manque d'éducateurs, de psys et de

personnels infirmiers, pour que son IME fonctionne correctement.

On espère ou on se leurre - nous vous laissons le libre choix de votre opinion - que les moyens vont suivre. Nous vivons dans un département qui manque de spécialistes, où CMPP, CAMPS, SESSAD, PCO sont surchargés, où les familles sont obligées de partir vers le libéral, où 32 % de nos élèves vivent dans une commune du premier quintile des revenus fiscaux, où 11,8 % des élèves vivent dans une commune rurale isolée, etc.

Comptez sur la FSU-SNUipp47 pour le rappeler constamment lors des instances et dans la rue.

Guillaume Arruat

Zoom AESH :

Pour l'académie de Bordeaux et le Lot-et-Garonne:

- 4743 AESH en CDI dans l'académie, soit 69% des AE
- 6868 AESH au total, environ 800 dans le Lot-et-Garonne
- 200 démissions depuis le 1er septembre 2025 (pas de chiffres sur les années précédentes), 28 entre juin 2025 et fin septembre 2025 dans le Lot-et-Garonne
- environ 50 % des AESH sont sur un accompagnement individuel dans le Lot-et-Garonne, 30 % au niveau national.

Le budget prévoit la création de 2 000 emplois supplémentaires d'AESH, soit autant qu'en 2025, mais deux fois moins qu'en 2022 et 2023. En réalité, seuls 500 emplois nouveaux ont été créés récemment, le reste ayant déjà été annoncé à l'automne.

Lamentable : le Sénat a rejeté la proposition visant à créer un véritable statut pour les AESH.

Au Sénat, la proposition de loi visant à créer un corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AESH a été cyniquement vidée de sa substance avant d'être rejetée le mercredi 7 janvier, avec le soutien actif du gouvernement et de la majorité sénatoriale de droite et du centre. Il faudra bien s'en rappeler le moment venu.

Des conditions de travail dégradées

Au travers de nos rencontres avec les personnels AESH et de leur accompagnement, apparaissent des interprétations abusives de textes, un manque de prise en compte de leur situation personnelle (souvent précarisée par des bas revenus), ainsi qu'un certain mépris pour leur métier. En effet, il n'est pas rare que des reproches soient faits (trop/pas assez d'initiative) ou que leur place à l'intérieur de l'équipe éducative ne soit pas respectée (rétention d'information, pas d'accès aux outils de l'école/établissement, assignation de tâches non conformes à leur travail, modification d'emploi du temps au dernier moment, interdiction de communiquer avec les familles, etc). Quant à leurs conditions de travail, que ce soit par rapport à des situations de violences insoutenables ou dans l'organisation de leur planning, notamment lorsque les AESH interviennent sur plusieurs lieux, elles ne sont clairement pas toujours correctes. D'ailleurs les campagnes permanentes de recrutements montrent bien que ce métier, s'il est passionnant, est usant. La FSU-SNUipp souhaite porter une vision de l'inclusion avec des moyens suffisants pour la formation, l'organisation, le matériel et la concertation et accompagne tous les personnels qui en ont besoin.

Sandrine Tastayre

La FSU-SNUipp47 en deuil

Jean-Claude Pitiot nous a quitté au début de cette année. C'était un infatigable défenseur des droits humains, d'une école laïque émancipatrice pour l'ensemble des élèves à commencer par les plus faibles.

Discret mais de tous les engagements, il avait participé à la création de la section départementale du SNUipp 47 en 1993. Il était engagé auprès de la ligue de l'enseignement, membre de 100% contre le racisme, participant à la création en 2005 de RESF 47. Ces derniers temps il avait encore, à plus de 80 ans, la responsabilité du MRAP.

Quand il estimait que la cause était juste, il était présent. Il soutenait l'AFMD 47 (amis de la fondation pour la mémoire de la déportation). Nous aimions le recevoir au local pour le pliage du journal syndical tout comme le voir arpenter les rues lors des mobilisations.

Salut l'ami, salut camarade.



L'agenda de la FSU-SNUipp47



Stage syndical : Le plurilinguisme à la maternelle Vendredi 03 avril à Agen (INSPÉ)

Animé par Brahim Azaoui, enseignant-chercheur en sciences du langage à l'Université de Montpellier. Il s'intéresse à la façon dont les ressources plurilingues et multimodales contribuent aux interactions et à la construction de sens et de soi.
DATE LIMITE d'envoi de l'autorisation d'absence le mardi 03 mars 2026. Stage ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale.

Pour s'inscrire : Utiliser le QR code ci-contre ou aller sur <https://47.snuipp.fr/Stage-syndical-Le-plurilinguisme-a-la-maternelle>

Réunions d'information syndicale période 4

- Lu. 02/03/26 : VISIO Spéciale Carte scolaire à 17 h 30
- Mar. 31/03/26 : VISIO Spéciale Mouvement départemental à 17 h 30

L'administration ne dispose d'aucune possibilité de refuser votre participation à ces réunions.

Réunions ouvertes à toutes et à tous, syndiqué-es et non syndiqué-es ;

Ce n'est pas une grève, donc ces heures sont rémunérées normalement ;

Déductible des animations pédagogiques. Une attestation de présence vous sera envoyée.

Pour s'inscrire et recevoir le ou les liens de connexion :

Utiliser le QR code ci-contre ou aller sur le site

<https://47.snuipp.fr/Reunions-d-information-syndicale-periode-4>



Appel unitaire Grève Féministe au 8 mars 2026

**Journée internationale de lutte
pour les droits des femmes
en solidarité avec les femmes du
monde entier**

Face aux impérialismes, aux droites et extrêmes droites, partout dans le monde, les femmes résistent !

Face aux attaques du gouvernement, Grève féministe !

Manifestation à Agen, le dimanche 8 mars au matin : RV à 10h30 place des Laitiers.

"Dress code" : violet/ "rosies" (bleu de travail) ; apporter de quoi faire du bruit : maracas, casseroles, sifflets.